



La réflexologie



FÉDÉRATION FRANÇAISE DES RÉFLEXOLOGUES
SYNDICAT PROFESSIONNEL DES RÉFLEXOLOGUES

LA RÉFLEXOLOGIE

La réflexologie est une discipline naturelle d'accompagnement à la santé. Elle repose sur le principe que chaque organe, partie du corps ou fonction physiologique correspond à une zone ou un point sur les pieds ou encore les mains, le visage ou les oreilles.

Un toucher spécifique sur ces « zones réflexes » peut contribuer à diminuer certains troubles physiques, psychiques et émotionnels.

La réflexologie est un accompagnement global et personnalisé.

La réflexologie est régulièrement utilisée en prévention et en accompagnement des traitements médicaux.

LE RÉFLEXOLOGUE

- Est un professionnel de la prévention, de l'accompagnement à la santé et au bien-être, de la relation d'aide et de la gestion du stress.
- A suivi une formation validée par une attestation de formation auprès d'écoles reconnues par le SPR ou la FFR.
- S'engage à se perfectionner et se former en continu.
- Exerce selon un code de déontologie. Il ne pose pas de diagnostic et travaille dans le respect des soins médicaux déjà engagés.
- Peut intervenir dans des actions d'éducation pour la santé ou des Programmes d'Éducation Thérapeutique du Patient (PETP).
- N'est pas un professionnel de santé.





FÉDÉRATION FRANÇAISE DES RÉFLEXOLOGUES

La Fédération Française des Réflexologues est une organisation professionnelle nationale créée en 1998. Elle regroupe les professionnels de la Réflexologie ainsi que des centres de formation agréés. Selon les critères légaux, elle demeure l'organisation historique professionnelle la plus représentative du métier de Réflexologue.

- Aider le grand public à trouver un professionnel près de chez lui.
- Veiller à ce que les professionnels adhérents respectent leur engagement éthique et déontologique.
- Proposer aux futurs Réflexologues un centre de formation sérieux.
- Défendre et faire connaître le métier de Réflexologue.
- Proposer à ses adhérents (centres de formation, étudiants et professionnels), un accompagnement complet : obligations légales à l'installation et au fil de l'activité, formation continue, conférences, outils...
- Prendre part aux travaux de la Fédération européenne de Réflexologie (Reflexology in Europe Nexus).



SYNDICAT PROFESSIONNEL DES RÉFLEXOLOGUES

Organisation syndicale pionnière, active et engagée au service de tous les Réflexologues Professionnels, le SPR est une structure nationale qui a pour rôle de promouvoir le métier de réflexologue auprès des pouvoirs publics afin de permettre une véritable réglementation future de notre métier.

- Promouvoir

Promouvoir le métier de réflexologue auprès des pouvoirs publics pour permettre une véritable réglementation future de notre métier.

- Représenter

Représenter le corps de métier auprès des instances gouvernementales, des professionnels du secteur et du grand public.

Un réseau de référence et d'informations en France et à l'étranger.

- Accompagner

Accompagner les réflexologues en leur offrant une visibilité, des ressources et un accès à l'information, mais également créer des partenariats avec des entreprises afin de développer leur activité professionnelle.

Un réseau de délégations territoriales pour s'unir et échanger localement
autour de notre métier.



La réflexologie dans le parcours contre le cancer



LES BIENFAITS ATTENDUS

- Réguler le stress
- Stimuler la circulation veineuse et lymphatique
- Améliorer les différentes fonctions de l'organisme
- Diminuer certaines douleurs
- Renforcer le système immunitaire

EN CANCEROLOGIE

La réflexologie permet de mieux gérer les effets indésirables liés aux traitements tels que :

- l'anxiété
- les troubles du transit
- les nausées
- les vomissements
- les neuropathies et paresthésies
- les troubles du sommeil
- les bouffées de chaleur
- Principales contre-indications :
 - troubles circulatoires comme les thromboses
 - les phlébites ou artériopathies sévères
 - Forte fièvre

CONFORMÉMENT À LA LOI, LA PRATIQUE DE LA RÉFLEXOLOGIE NE PEUT ÊTRE EN AUCUN CAS ASSIMILÉE À DES SOINS MÉDICAUX OU DE KINÉSITHÉRAPIE, MAIS À UNE TECHNIQUE DE BIEN ÊTRE PAR LA RELAXATION PHYSIQUE ET LA DÉTENTE LIBÉRATRICE DE STRESS. (LOI DU 30.04.1946, DÉCRET 60669 DE L'ARTICLE L.489 ET DE L'ARRÊTÉ DU 8.10.1996)



***Journée mondiale
contre le cancer
4 février***

APPEL AUX DONNS

A l'occasion de la journée mondiale contre le cancer du 4 février 2024, le SPR et la FFR vous proposent de soutenir les structures mettant en place un parcours avec des interventions non médicamenteuses, des techniques complémentaires, dans l'accompagnement durant les traitements contre le cancer.

Notre objectif est de valoriser l'utilisation des techniques de support durant le parcours contre le cancer avec un focus sur la réflexologie et de soutenir financièrement ces structures

COMMENT FAIRE ?

Nous avons fait le choix de reverser 50% de la cagnotte de cette année aux trois associations sélectionnées en 2023 (la ligue contre le cancer du gard, Association les Roses du Gard et la Vista 04 Sud) et les 50% restant à d'autres associations qui seront sélectionnées par les délégués départementaux du SPR et de la FFR pour un soutien financier sur tout le territoire.



[faire un don](#)



ACTIONS EN LOCAL

Les Réflexologues professionnels adhérents au SPR et/ou à la FFR peuvent organiser des actions en local pour promouvoir l'utilisation de la réflexologie dans le parcours contre le cancer : les actions seront relayés sur les sites et réseaux de nos deux structures.

